



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Réf : USR/2023 - 0321

Le Préfet

Saint-Denis, le 19 SEP. 2023

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), la préfecture de La Réunion, la Région et le Département lancent un appel à projets visant à réaliser des actions de sensibilisation à la sécurité routière en cohérence avec le Document Général d'Orientations (DGO) 2023-2027 définissant les priorités d'actions de prévention suivantes :

- le risque routier professionnel ;
- les deux roues motorisées ;
- les nouveaux modes de mobilité dite « douce » ;
- les conduites à risque ;
- la prévention auprès des jeunes.

Les comportements dangereux restent la principale cause de mortalité sur nos routes (vitesse, alcool, stupéfiants, circulation irrégulière des piétons sur la chaussée). Au 31 juillet 2023, la préfecture enregistre 19 tués contre 34 à la même période en 2022.

Ces chiffres, en diminution, placent La Réunion comme le département d'outre-mer le moins impacté par l'insécurité routière.

Malgré une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, la situation reste néanmoins fragile et il est nécessaire de poursuivre les efforts en proposant de nouvelles actions locales de prévention au plus près de la population, en particulier auprès des jeunes.

Ainsi, au titre du PDASR 2024, je vous invite à faire parvenir **tous vos projets comportant ou non une demande de subvention**. Les actions proposées pourront faire l'objet d'une aide matérielle et humaine dans leur réalisation avec notamment l'appui du réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).

Je vous remercie d'adresser vos projets d'action par mail, avant le 30 novembre 2023, délai de rigueur, à : securiteroutiere.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

Une notice explicative consultable et téléchargeable sur le portail : <http://www.reunion.gouv.fr>, **rubrique « Protection des personnes et des biens : sécurité civile, sécurité publique, sécurité routière »** vous apporte tous les conseils utiles pour l'établissement de vos projets d'action.

Je tiens à vous remercier pour votre implication déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière dans notre département.

Merci à l'avance

Le préfet


Jérôme FILIPPINI

Destinataires :

- Madame la présidente du Conseil Régional
- Monsieur le président du Conseil Départemental
- Mesdames et messieurs les maires du département
- Mesdames et Messieurs élus référents des communes
- Mesdames et Messieurs les responsables de CLSPD des communes
- Madame la rectrice de l'académie de La Réunion
- Mesdames et Messieurs les présidents des associations
- Mesdames et Messieurs les directeurs des services d'administration
- Mesdames et Messieurs les présidents / directeurs de structures diverses (entreprises, presse, assurances...)
- Monsieur le Président de la CINOR
- Monsieur le Président de la CIVIS
- Monsieur le Président de la CIREST
- Monsieur le Président de la CASUD
- Monsieur le président de la TCO

